



Procuration pour vente immobilier

Par **Rosie52**, le **16/09/2018** à **17:20**

Bonjour,

Suite à des locataires indécents et qui ont laissé la maison de ma maman dans un état lamentable, celle-ci nous a demandé à mon frère , ma soeur et moi même de vendre sa maison pour pouvoir régler les frais de sa maison de retraite où elle réside depuis 10 ans. Nous avons une procuration écrite pour gérer ses finances et son bien .

Ma question est la suivante :

Pour l'acte de vente chez le notaire peut-on utiliser cette procuration ?

Par **Visiteur**, le **16/09/2018** à **21:43**

Bonjour

Pour signer l'acte officiel, vous pourrez donner une autre procuration, à un clerc du notaire par exemple.